

Script

Après avoir vu les principes généraux du doublement des consonnes, concentrons-nous sur le doublement en début de mot.

La lettre « b » ne doublant que dans « abbé » et les mots de la même famille comme « abbaye », « abbatiale », on commencera par la consonne « c ».

En début de mot, « c » double régulièrement après la voyelle « a » : « accabler », « accalmie », « accouplement », etc.

On dénombre quelques exceptions : « acacia », « académie », « acajou », « acariâtre », « acompte », « acoustique », « acuité », entre autres.

Il en va de même après la voyelle « o » : « occasion », « occlusion », « occuper », etc.

En revanche après « e » et « i », pas de doublement de « c » : « écarter », « écorner », « icône ». Attention tout de même au doublement dans « ecchymose » ou « ecclésiastique ».

Vient ensuite la lettre « d ».

Il n'y a pas de doublement du « d », comme dans « adopter », « édile », « odorat ».

Deux exceptions : « addition » et « addiction ».

Il en va différemment de la consonne « f » qui double systématiquement : « affreux », « efficience », « offrande », etc. Sauf bien sûr dans « afin (*de ou que*) » ou les dérivés de « Afrique ».

En ce qui concerne la consonne « g », elle ne double en début de mot que lorsque qu'elle est suivie des liquides « l » et « r ». D'où : « aggraver », « agglomérer », « agglutiner » et les mots de la même famille.

La consonne « l » offre un cas de figure assez simple. Elle double régulièrement après la voyelle « i » : « illuminer », « illogique », etc., sauf dans « île ».

En revanche elle ne double pas après « e » et « o », comme dans « élection », « élément », « olivier ». Deux exceptions : « ellipse » et « elle ».

Qu'en est-il maintenant de « m » ?

La consonne « m » double régulièrement après la voyelle « i » dans les antonymes qui désignent un contraire : « imminent », « immoral », « immature », « immonde », etc. Notons deux exceptions : « image », « imiter ».





En revanche, pas de doublement du « m » après « o ».

Derrière le « e », le « m » est doublé. Donc : « emmagasiner », « emmancher », « emmener », « emmitoufler », etc. Rappelons que derrière « e » prononcé \e , il n'y a qu'un seul « m » : « émerveillé ».

Venons en maintenant à la consonne « n » qui ne double généralement pas : « anémie », « énerver », « onirique ».

Les seuls mots qui voient la consonne « n » doubler après « a » sont : « année », « anneau », « annexe », « annihiler », « annoncer », « annoter », « annulaire » (et les mots de la même famille).

Après « e », on trouve généralement un seul « n » à l'exception de « ennemi », « ennui », « ennoblir », « enneiger » ainsi que les mots de la même famille.

Après la voyelle « i », on a affaire à des mots construits avec le préfixe négatif « in- ».

Dans ce cas, il y a un seul « n » pour les adjectifs débutant par une voyelle : « inavouable », « inapplicable », « inadapté », « inéluctable », « inexorable », etc.

En revanche, il y a doublement dans les mots commençant par « n » ou « m » comme « innommable », « innombrable », « innocuité », « immobile », « immature », « immuable », « immuable », « immuable », etc. Auxquels s'ajoutent « inné » ou « innocent ».

Il faut simplement noter que dans les mots commençant par « m », cette consonne assimile le « n » qui devient « m », de sorte que « in- » ajouté à « mobile » donne « immobile ».

Passons à la consonne « p ».

Après « a », la consonne « p » double régulièrement comme dans « apparaître », « apprivoiser » ou « apparenter ».

Notons toutefois les exceptions dans la liste de mots courants suivante : « apaiser », « apanage », « apercevoir », « apéritif », « apeurer », « apitoyer », « aplanir », « aplatir », « aplomb », « apocalypse », « apogée », « apologie », « apostrophe », « apothéose », « apôtre ». À cela s'ajoute le préfixe privatif « a- » comme dans « apathie », « apatride », « apolitique », etc.

Après les autres voyelles, il n'y a pas de doublement du « p » : « opinion », « opale », « opération »... sauf dans « opportun », « opposer », « opprimer », « opprimer », « opprimer » et les mots de la même famille.

Venons-en à la consonne « r ».

Après « a », pas de doublement du « r », comme dans « arête », « aride », « aromate ».

Sauf dans les mots suivants : « arracher », « arranger », « arrêt », « arrière », « arriver », « arrogant », « arrondir », « arroser ».





Script

ORTHOGRAPHE LEXICALE REDOUBLEMENT DES CONSONNES EN DÉBUT DE MOT

En revanche, le doublement est fréquent après « i », notamment lorsque la voyelle « i » correspond à un préfixe négatif comme dans « irréel », « irremplaçable », « irrationnel », etc. On le trouve également dans d'autres mots : « irriter », « irriguer », « irruption ». On notera les exceptions de « irascible », « ironie ».

Terminons par le doublement du « t ».

Statistiquement, les cas de doublement de la consonne « t » après « a » sont fréquents : par exemple dans « attirer », « attrister », « attraper », « attention ». Retenons quelques exceptions courantes : « atavisme », « atelier », « athée », « atlas », « atome », « atone », « atout », « atroce ».

Mais pas de doublement du « t » après les autres voyelles.

